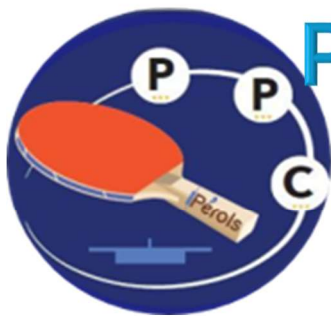




PPS ? Questionnaire de santé ou certificat médical ?

Bonjour à tous,

La FFT change les règles cette année concernant la validation de l'aptitude à faire du sport. Allez hop, on vous explique tout ici !!!

QUI EST CONCERNÉ ET À PARTIR DE QUAND ?

À COMPTER
DE LA SAISON
2026/2027

PUBLIC CONCERNÉ	DÉMARCHE À RÉALISER	LICENCES CONCERNÉES
 - de 18 ans	- Questionnaire de santé mineur - Attestation parentale si toutes les réponses sont négatives - Certificat médical uniquement si le questionnaire le nécessite	 Dirigeant  Compétition  Loisir  Liberté
 18 à 64 ans	PPS en ligne chaque année	 Dirigeant  Compétition  Loisir  Liberté
 65 ans et +	- Certificat médical obligatoire à l'entrée dans chaque catégorie vétéran (V65, V70, V80, V85, V90) - PPS en ligne les autres années	 Dirigeant  Compétition  Loisir  Liberté

Dans tous les cas de figure, la présentation d'un certificat médical en cours de validité peut remplacer le PPS ou le questionnaire de santé.

On va faire dans l'ordre du joli dessin ci-dessus 😊

Cas numéro 1 : si vous êtes mineur, vous avez besoin de signer et nous faire parvenir un auto-questionnaire de santé avec des réponses négatives à toutes les questions. (en cas de réponse positive sur l'un des points, il faudra un certificat médical). Attention à la question « votre enfant a-t-il grandi l'année dernière ? », on parle de poussée de croissance exceptionnelle ...

FF TENNIS DE TABLE

Questionnaire de Santé pour Mineur

Vous devez répondre à cet autoquestionnaire à titre mineur au moment de la prise de la licence.

Les questions à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est précisé que ce questionnaire est complété par vous, parent ou la personne ayant l'autorité parentale du mineur. Toute réponse donnée par le mineur est à titre indicatif et ne constitue pas un avis médical. Les questions à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : il est précisé que ce questionnaire est complété par vous, parent ou la personne ayant l'autorité parentale du mineur. Toute réponse donnée par le mineur est à titre indicatif et ne constitue pas un avis médical.

N° 26-10-2

Tu es une fille ☐ un garçon ☐

Ton âge : ans

Répondes aux questions suivantes pour toi ou par ton...

Durant les 12 derniers mois :

	Oui	Non
1. Es-tu allé(e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?	☐	☐
2. As-tu été hospitalisé(e) ?	☐	☐
3. As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?	☐	☐
4. As-tu beaucoup maigri(e) ou grossi(e) ?	☐	☐
5. As-tu eu la fièvre ou la touse pendant un effort ?	☐	☐
6. As-tu perdu connaissance du sport, tombé sans te souvenir de ce qui s'est passé ?	☐	☐
7. As-tu reçu un ou plusieurs coups violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?	☐	☐
8. As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à l'habitude ?	☐	☐
9. As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?	☐	☐
10. As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?	☐	☐
11. As-tu commencé à prendre un traitement médicamenteux tous les jours et pour longtemps ?	☐	☐
12. As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?	☐	☐
Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)		
13. Te sens-tu fatigué(e) ?	☐	☐
14. As-tu du mal à t'endormir ou te réveiller le matin ?	☐	☐
15. Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?	☐	☐
16. Te sens-tu étourdi(e) ou fatigué(e) ?	☐	☐
17. Pleures-tu plus souvent ?	☐	☐
18. Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu n'as faite cette année ?	☐	☐
Autres infos :		
19. Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?	☐	☐
20. Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?	☐	☐
21. Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?	☐	☐
Questions à faire remplir par tes parents :		
22. Quelque un de vos enfants proches a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?	☐	☐
23. Envisages-tu d'être sportif(e) à l'avenir ?	☐	☐
24. Avez-vous remarqué l'apparition de symptômes à l'âge de votre enfant, chez le médecin ?	☐	☐
(Ce questionnaire est rempli par le parent ou la personne ayant l'autorité parentale du mineur et doit être remis à la personne ayant l'autorité parentale du mineur, avant la prise de la licence.)		

Vous trouverez facilement le lien vers l'auto-questionnaire sur notre site web ou sur la page d'adhésion d'Hello Asso.

Allez, on passe **au cas numéro 2 : Adulte entre 18 et 64 ans.**

C'est cette partie-là qui change !!! Maintenant, il faut valider un PPS sur son espace joueur de la FFTT.

C'est très simple :

Vous vous connectez votre espace licencié :

<https://malicence.fftt.com/>

Si vous avez perdu votre identifiant, nous pouvons le renvoyer à partir de l'espace « club », il suffit de demander 😊

Une fois sur le site, vous verrez dans le menu de gauche : Mon PPS

Il vous suffit alors de suivre toutes les étapes en regardant attentivement les vidéos, cochant les cases qui vont bien, etc ...

C'est gratuit !!!

Dernier cas : Si vous avez plus de 65 ans.

Dans ce cas, c'est un peu plus subtil, vous aurez besoin d'un certificat médical tous les 5 ans, lorsque vous changez de catégorie. Le reste du temps, le PPS fonctionne.

Comment savoir ? Allez sur votre espace licencié, si le PPS fonctionne, c'est que c'est bon.

